



Résidence Pierre et Marie Curie
10 rue Lamennais, 35240, RETIERS

COMPTE RENDU
Conseil de la Vie Sociale
du mardi 9 décembre 2014

Etaient présents : Mme Thomas (Présidente du CVS), M. Corgne (représentant des familles), M. Hardy, Mme Hervochon D. (représentants des résidents), Mme Gosnier (représentante du personnel), Mme Drouet (Cadre de Santé), M. Rousselet (Directeur), M. Charron (Animateur).

Excusées : Mme Perron (représentante du Conseil d'Administration), Mme Gendron (représentante des familles), Mme Perrois (représentante du personnel) Mme Faivre (suppléante).

Début de la séance : 14h00

Ordre du jour :

- 1- Bilan fête des familles 2014
- 2- Budget 2015
- 3- Travaux 2015 et en cours
- 4- Questions diverses

La réunion débute par l'adoption du compte-rendu du CVS du 9 septembre 2014.

1- Bilan de la fête des familles du 20.09.2014 :

Le bilan général de la fête des familles du 20 septembre dernier est bon. En effet, nous avons eu de nombreux retours positifs des résidents mais aussi des familles participantes. Cette manifestation a recensé plus de 300 personnes. Le thème retenu était le cabaret et la salle Bernard Papin pouvait concurrencer les grands cabarets. Cette journée ne pourrait être organisée sans l'aide importante des bénévoles présents ce jour (bénévoles de l'établissement et membres du comité des fêtes) et des membres du personnel...

Un point de réflexion est tout de même soulevé. Doit-on proposer cette fête à tous les résidents de l'établissement ? Les avis divergent sans solution adaptée car nous ne saurons pas, pour une personne en incapacité de communiquer, si notre décision est la bonne. A ce jour, l'équipe de l'EHPAD, sans avis médical contraire, invitent tous les résidents à participer à l'évènement, en concertation avec les familles dans la mesure du possible.

M. Charron explique ensuite le bilan financier de cette journée (ci-joint), en informant que le coût du personnel n'est pas inclus dans ce budget.

RECETTES	DEPENSES
- Participation des familles (15 €/adulte, 8€/enfant) : 190 adultes et 1 enfant = 2858.00 €	- Repas suprême de volaille « traiteur Georgeault » : 1669.86 €

<ul style="list-style-type: none"> - Participation des résidents 96 résidents - Participation du personnel 40 personnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Location vaisselle chez « Assistance location » : 567.50 € - Intervenant musical « Christine Désilles » : 300.00 € <ul style="list-style-type: none"> - Achat de vin « Cave de La Roche aux Fées » : 211.60 € - Décoration, nappage et matériels bricolage : 166.61 € - Location d'un bus adapté « Sinergiph » : 132.92 €
TOTAL : <u>2858.00 €</u>	TOTAL : <u>3048.49 €</u>

Un bilan financier qui s'équilibre (malgré un petit déficit de 190.49 €) grâce à une augmentation demandée sur la participation des familles.

2- Budget 2015:

M. Rousselet informe l'ensemble des participants du CVS que le contrat de prêt contracté auprès de la Caisse des Dépôts est actuellement signé par l'établissement. Celui-ci se trouve à ce jour en attente de la signature du Conseil Général.

Ce prêt à hauteur de 1 200 000 € sera principalement utilisé pour de lourds travaux qui sont la réfection des façades et le changement des huisseries et fenêtres en simple vitrage actuellement. M. Hardy se satisfait de cette nouvelle car les fenêtres à simple vitrage présentes dans certaines chambres n'ont plus un pouvoir isolant et peuvent laisser passer un léger courant d'air.

La prévision sur le prix de journée accordé par le Conseil Général pour 2015 serait de 2.00 € d'augmentation par jour et par personne. Cette information reste sous réserve, dans l'attente d'une confirmation du département.

Quelques dépenses non budgétisées apparaissent aussi dans les exercices 2014-2015 : textes sur les reclassements des personnels et les dépenses rétroactives de retraite de la CNRACL. Ces dépenses concernent les agents qui ont fait la demande de rachat d'années de cotisation antérieures à leur titularisation.

Mme Gosnier demande si le budget 2015 permettra de développer une enveloppe financière pour l'aménagement de la salle de détente. Mme Drouet et M. Rousselet répondent qu'il est important de réfléchir à cet aménagement (l'essai déjà effectué n'a pas été concluant). L'achat de mobilier et autres viendra dans un deuxième temps.

3 - Travaux :

Les travaux cités ci-dessus ne sont pas échancés, un appel d'offres va être conduit.

Depuis début novembre 2014, des travaux ont lieu aux Orangers et aux Violettes. Ces travaux consistent en l'installation de trappes de désenfumage, travaux obligatoires demandés par une nouvelle réglementation sur les débits de désenfumage.

Ce chantier a pris un peu de retard et la fin de chantier ne sera effective qu'à la mi-janvier 2015. Par la suite, la commission de sécurité validera le droit de fonctionnement de l'établissement.

4 - Questions diverses :

M. Hardy nous remonte de nouveau le fait de la surutilisation du parking de l'EHPAD pendant les rentrées et sorties scolaires. En effet, peu de solutions semblent adéquates à la situation. M. Corgne, en tant qu'ancien élu à Retiers, nous fait part des difficultés qu'ils ont rencontrées avec les parents d'élèves dues aux problèmes de stationnement.

Mme Thomas soulève une observation faite dans la salle à manger avec une personne ne pouvant manger seule. Le soignant l'accompagnant lui aurait donné à manger trop rapidement. Ce souci rencontré a été discuté lors de la dernière commission des menus qui s'est déroulé le 8 décembre. Depuis, le résident et le soignant se sont rencontrés et ont pu en discuter. En effet, ces problèmes rencontrés ne doivent pas rester sans concertation, il est important d'en discuter avec les personnes concernées.

Pour rappel, lorsqu'un résident demande un plateau pour déjeuner ou dîner dans sa chambre parce qu'il trouve que son état de santé ne lui permet pas d'aller en salle à manger et que ces demandes ne sont pas répétées, les soignants se doivent d'honorer la demande. Certains résidents sont stimulés pour prendre le repas en salle à manger pour éviter un repli sur soi ou un sentiment de solitude.

M. Hardy trouve que le service en salle à manger est parfois long malgré un sens de rotation du service mis en place il y a moins d'un an. Il propose la mise en place d'un troisième chariot de service. Mme Gosnier pense que le problème n'est pas sur le nombre de chariots présents en salle mais sur le nombre d'agents. Le service du repas commence à 12h05 et se termine à 13h. Il n'est pas souhaitable que le service soit plus rapide pour éviter des sorties de table trop hâtives.

Clôture de la réunion à 16h00.

Prochaine réunion du C.V.S le :
MARDI 24 MARS 2015 A 14H

Rédigé par C. Charron
Et validé par le directeur,
V. Rousselet